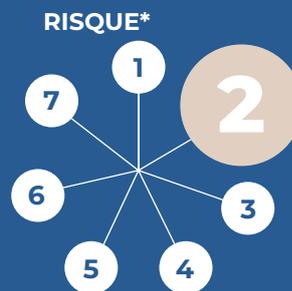


ECOFI OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Ecofi Obligations Internationales est un FCP ISR qui recherche une performance décorrélée du marché obligataire avec une faible volatilité.



LE PROFIL DU FONDS

Ecofi Obligations Internationales en bref...

- Un fonds obligataire international investi dans des obligations d'Etat de l'OCDE.
- Un fonds investi dans les émetteurs les plus performants d'un point de vue Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG).

Investir dans les obligations d'Etat

Investir dans un large éventail d'obligations d'état permet de profiter des décalages de cycles et de politiques économiques dans les différentes zones géographiques.

Vous bénéficiez ainsi de multiples sources de performance, avec une performance relativement décorrélée de l'évolution des taux, particulièrement appréciable dans les phases de remontée des taux.

Le couple rendement/risque est optimisé avec une volatilité moindre.

Une gestion fondamentale et socialement responsable (ISR)

La gestion repose sur l'analyse macroéconomique fondamentale, actualisée en permanence en fonction des statistiques, des discours des membres des banques centrales, des événements politiques, climatiques...

Elle n'obéit à aucun modèle quantitatif.

Le fonds possède plusieurs moteurs de performance :

- les taux court terme, liés à des considérations de politique monétaire ;
- les taux long terme, plus sensibles aux phénomènes de flux d'allocation et aux variations économiques de long terme (inflation...);
- l'investissement directionnel (moyen terme) ;
- l'exposition change, limitée à 50% de l'actif.

Ecofi Obligations Internationales est géré selon les principes de l'investissement socialement responsable (ISR).

Il intègre ainsi, au-delà de l'analyse financière, une analyse extra-financière des emprunts d'Etats et/ou des obligations privées que composent le fonds.

Un univers d'investissement élargi

Son univers d'investissement est très large. Le fonds intervient sur l'ensemble des emprunts d'Etat ou garantis par les Etats de la zone OCDE, avec une exposition sur le change. Par ailleurs, le fonds peut également investir dans des obligations vertes dites "green bond", utilisées exclusivement pour financer ou refinancer, des projets verts visant à apporter des solutions aux principaux problèmes environnementaux.



Dans une phase de marché marquée par la hausse des taux, Ecofi Obligations Internationales offre un couple rendement risque attractif. "

Frédéric Leroy,
Gérant obligations internationales
Gérant depuis 1993

*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso.
Fonds ISR selon la méthodologie Ecofi, ce fonds ne dispose pas du label ISR d'Etat.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1

Analyse des émetteurs

- ▶ **Univers initial** : emprunts d'état ou garantis de la zone OCDE.
- ▶ **Analyse fondamentale** : analyse de tous les pays de la zone OCDE, actualisée en permanence en fonction d'éléments significatifs tels que statistiques, discours des banques centrales, évènements politiques, climatiques...
- ▶ **Processus PRISME** :
 - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Moody's ESG Solutions) et selon la note PRISME ;
 - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, gaz & pétrole, pesticides) et des paradis fiscaux ;
 - Gestion des émetteurs controversés (exclusion des États ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

2

Notation des valeurs

Critères d'appréciation

- ▶ **Analyse des fondamentaux** macro-économiques de tous les pays rentrant dans l'univers d'investissement.
- ▶ **Confrontation** de cette analyse fondamentale à la dynamique des prix des marchés.

3

Construction du portefeuille

Elle dépend :

- d'une limitation du poids des états les moins bien notés ;
- de la note établie à partir de l'analyse financière fondamentale ;
- du processus PRISME.



FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus PRISME. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG¹.

¹Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul, se reporter au Code de Transparence disponible sur notre site internet www.ecofi.fr.

+

AVANTAGES

- Un large univers d'investissement afin de limiter la volatilité
- Un pur produit obligataire investi dans les emprunts d'état, gage de liquidité
- Une gestion ISR selon la méthodologie PRISME

!

INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de perte en capital, de taux, d'arbitrage, lié à la surexposition
- Risque de gestion discrétionnaire, change, juridique, durabilité
- Risques liés à la gestion des garanties, aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

CARACTÉRISTIQUES

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux

Code ISIN : FR0007381983

Forme juridique : OPCVM de droit français

Classification SFDR : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

Dépositaire / Conservateur : CACEIS BANK France

Valorisateur : CACEIS FUND Administration

Société de gestion : Ecofi

Date de création : 2 décembre 1985

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : International, principalement OCDE et zone Euro

Indice de référence : Aucun. Toutefois, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice : Bloomberg Euro Aggregate Treasury 3-5 ans.

Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) - Règlement J+1

Valeur initiale de la part : 15,24 euros

Frais de gestion : 0,60% TTC (maximum) de l'actif net

Commissions de souscription : Acquisée : néant / Non acquise : 0,50% de l'actif net

Commissions de rachat : Néant

CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

**GROUPE
CREDIT COOPERATIF**